

L'ASSASSINAT DE LA REINE DE CORÉE

(Voir gravure)

Une dépêche de Séoul a annoncé qu'une révolte avait éclaté en Corée.

Un matin, à cinq heures, le palais royal fut envahi par un corps de troupes coréennes et une bande de Japonais en civils.

Le colonel qui commandait les gardes du palais voulut s'opposer à leur entrée : il fut tué et plusieurs soldats, accourus à son secours, le furent également.

Les assassins pénétrèrent ensuite dans les appartements, entrèrent dans la chambre de la reine, qu'ils tuèrent, ainsi que trois de ses suivantes. Le ministre de l'intérieur eut le même malheureux sort.

Les corps des victimes furent aussitôt enlevés.

Les troupes japonaises, casernées dans l'intérieur du palais, n'ont pas pris part au massacre. Plusieurs membres du parti de la reine ont été emprisonnés ; d'autres, avertis à temps, se sont enfuis.

Les nouvelles de cette révolution de palais transpirent difficilement. On croit que la reine douairière a été également assassinée dans la nuit. Quant au roi, il aura dû abdiquer pour échapper au meurtre, devant lequel n'aurait pas reculé les conspirateurs.

La reine qui vient d'être assassinée avait plutôt le type mandchou que le type coréen : la figure était longue et ovale, le front haut, le nez long, la bouche large, les dents jaunes et carrées ; elle était de taille moyenne et bien proportionnée ; elle possédait une très jolie voix et parlait avec élégance ; pour une reine, elle s'habillait très simplement.

En politique, elle possédait une grande habileté, et on a dit plaisamment qu'elle était le meilleur "homme" d'Etat de son royaume.

LE COIN DES ENFANTS

L'OREILLER D'UNE PETITE FILLE

Cher petit oreiller, doux et chaud sous ma tête,
Plein de plume choisie, et blanc et fait pour moi !
Quand on a peur du vent, des loups, de la tempête,
Cher petit oreiller, que je dors bien sur toi !

Beaucoup, beaucoup d'enfants pauvres et nus, sans mère,
Sans maisons, n'ont jamais d'oreiller pour dormir :
Ils ont toujours sommeil. O destinée amère !
Maman ! douce maman ! cela me fait gémir.

Et quand j'ai prié Dieu pour tous ces petits anges,
Qui n'ont point d'oreiller, moi j'embrasse le mien.
Seule, dans mon doux nid qu'à tes pieds tu m'arranges
Je te bénis, ma mère, et je touche le tien !

Je ne m'éveillerai qu'à la lueur première
De l'aube ; au rideau bleu c'est si gai de la voir !
Je vais dire tout bas ma plus tendre prière :
Donne encor un baiser, douce maman ! Bonsoir ?

PRIÈRE

Dieu des enfants ! le cœur d'une petite fille
Plein de prière (écoute !) est ici sous mes mains ;
On me parle toujours d'orphelins sans famille :
Dans l'avenir, mon Dieu, ne fais plus d'orphelins !

Laisse descendre, au soir, un ange qui pardonne,
Pour répondre à des voix que l'on entend gémir.
Mets sous l'enfant perdu que la mère abandonne
Un petit oreiller qui le fera dormir.

Mme DESBORDES-VALMORE.

POURQUOI ?

Cette histoire n'est pas gaie.

Nous revenions d'enterrer un vieux camarade, et c'est dans le cimetière même qu'elle s'est passée.

Tout en suivant les sentiers tracés entre les tombes, on

se rappelait d'anciens souvenirs, et, ne tarissant pas sur les qualités du défunt, on exprimait des regrets bien sincères, car il semble que nos amis qui sont morts ont emporté avec eux une partie de nous-mêmes.

Nous défilions tristement à la queue leu leu. Le soir tombait.

Des croix blanches au crépuscule, des ombres vagues au ras de terre, et puis les étoiles qui commençaient à nous épier là-haut... Tout cela nous remplissait le cœur de recueillement. Dans le lointain des voix grêles criaient d'un ton lamentable : On ferme ! On ferme !

La perspective de passer la nuit dans ce triste séjour, nous avait dégoûté les jambes et nous allongions le pas du côté des portes, quand, au tournant d'un sentier perdu, nous fîmes la rencontre d'un groupe qui s'avançait vers nous.

Il y avait deux fossoyeurs, un fonctionnaire en noir, un monsieur propre et une petite fille toute en loques, mais jolie comme un ange.

Elle tenait le coin de son tablier entre ses doigts, d'un air embarrassé, et, sans les comprendre, elle regardait ces gens avec surprise.

On la rudoyait un peu. L'un des fossoyeurs la traitait de voleuse. Le fonctionnaire déclarait solennellement qu'il fallait faire un exemple.

Je n'aime pas qu'on use de brutalité envers les enfants. C'est contre mes principes.

Je m'informai de quelle faute elle était coupable.

—Monsieur, me répondit-elle, elle viole les sépultures. Elle arrache les fleurs sur les tombes. C'est une petite criminelle qu'il faudrait fouetter !

En effet, la fillette cachait une poignée de marguerites dans le pli de son tablier.

A l'énumération des délits dont on l'accusait, chacun recula d'horreur. Elle resta debout au milieu du cercle que nous formions, sans oser lever les yeux.

Cependant, je crus devoir faire observer au terrible fonctionnaire en noir que cette délinquante, n'ayant pas dépassé l'âge de huit ans, il y avait peut-être encore quelque espoir de la ramener au bien, en s'y prenant autrement qu'il ne semblait disposé à le faire.

Et aussitôt, de ma grosse voix de gendarme, je me mis à interroger la "prévenue."

—Dis-moi, mignonne, dans quelle intention as-tu chippé ces fleurs, mon petit ange, ma bichette ?



—C'est pour les planter sur la tombe de mon petit frère, qui est mort, là-bas... Les autres tombes en sont couvertes, et sur la sienne on n'en a pas mis. Pourquoi ?

Si vous croyez que c'est facile de répondre au *pourquoi* des enfants !

La fillette continuait son plaidoyer :

—Alors moi j'en coupe un peu à celles qui en ont tant. Je dis : C'est pour mon petit frère, et je les plante autour de sa croix. Mais...

Elle secoua tristement ses boucles blondes, en murmurant :

—J'ai beau les arroser, elles ne veulent pas pousser... *Pourquoi ?*

Je donnai une pièce blanche au propriétaire des marguerites pour le désintéresser. Dix minutes plus tard, nous ramenions la criminelle au toit paternel, chez de pauvres ouvriers.

Et le lendemain, il y avait des fleurs sur le tombeau de son petit frère... Des fleurs qui ont poussé !

ROBIN DESHAYES.

UNE BONNE LEÇON

Par une belle journée de mai, M. de Valrey, accompagné de sa fille unique, Lucienne, se promenait en voiture dans la campagne. La température était délicieuse, et ils respiraient avec ivresse l'air pur et embaumé des champs.

Tout à coup, à un détour du chemin, ils aperçurent une

maisonnette construite avec des troncs d'arbres à peine dégrossis.

Le père de Lucienne dit à cette dernière :

—Les malheureux habitants de cette pauvre demeure sont arrivés récemment dans le pays, ils sont dépourvus de tout ce qui est nécessaire à la vie et n'ont pas même de quoi se nourrir.

—Alors, reprit la jeune fille, qu'ils mangent du pain et de la soupe.

Le père ne répondit rien. Ils firent encore plusieurs milles ; mais, au bout de quelque temps, la pauvre enfant, tourmentée par la faim, s'écrie :

—Père, ne retournerons-nous pas bientôt ? je commence à avoir grand faim.

—Mange du pain et de la soupe.

—Mais je n'en ai pas, reprit la fillette, toute confuse.

—Il en est ainsi pour les pauvres gens de la maisonnette, dit M. de Valrey. Ils mangeraient de bon cœur du pain et de la soupe, mais ils n'en ont pas.

Il n'ajouta rien, voyant que la leçon serait comprise. Le trajet, au retour, fut silencieux. Arrivée à l'hôtel où demeurerait sa famille, Lucienne courut raconter à sa bonne mère ce qui s'était passé, et lui promit de réparer ce qu'elle appelait son manque de cœur.

En effet, le lendemain, ayant reçu de son père quelques monnaies pour ses menus plaisirs, la jeune fille lui dit en souriant :

—Veuillez remettre cet argent à la famille indigente dont vous m'avez parlé : c'est bien peu, mais ils pourront au moins acheter du pain. Je comprends maintenant les tourments qu'on endure en souffrant de la faim sans pouvoir l'apaiser.

LISETTE.

PRIMES DU MOIS D'OCTOBRE

LISTE DES RÉCLAMANTS

Montréal.—J. O. Rivard, de la banque Hochelaga, rue Ste-Catherine, Est ; E. P. Baandry, 1129, rue Saint-Laurent ; H. Corbeil, 174, rue Ropery ; Lorenzo Prince, de la *Patric* ; Mme F. X. Gagnon, 309, avenue de l'Hôtel-de-Ville ; J. W. Renaud, 165, rue Saint-Laurent ; Dr L. J. B. Leblanc, 2675, rue St-Denis ; P. Charbonneau, 99, rue St-Hypolite ; Wm Renaud, 129, rue Amherst ; Joseph Dandurand, 539, avenue Laval ; E. Martineau, 623, rue Sanguinet ; Pierre Beauchemin, 1196, rue St-Jacques ; T. W. Shanon, 2619, rue Notre-Dame ; Joseph Sawyer, 9, avenue Leclerc ; A. A. Bélanger, 188, rue St-Hubert ; F. Perrault, 374, rue Montcalm.

Pointe St-Charles.—Alfred St-Pierre, 13, rue Nox.

Ste-Cunégonde.—Roch Thibaudeau, 127, rue Duvernay.

Montréal-Sud.—Israël Breton.

Quebec.—Edouard Laferrière, 175, rue Montcalm, St-Sauveur ; Antoine Langlois, 26, Côte Lamontagne ; Pierre Tremblay, 26, rue Anderson ; Joseph Sauviat, 88, rue St-Joseph, St-Roch ; A. Bigner, 66, rue Ste-Marguerite, St-Roch ; Mlle Marie-Louise Leclerc, 208, rue Ste-Hélène, St-Roch ; M. Lemieux, Halle St-Pierre, St-Sauveur.

Valleyfield.—Isaïe A. Laberge ; Mme E. May.

Trois-Rivières.—Mlle Marie-Antoinette Paquin.

Ottawa.—Joseph Soulard, 122, rue Cathcart.

Hunter's Point, Kippewa Post-Office, Millaire Camp.—J. A. Côté.

Une énorme femme questionne un baigneur sur le galet.

—Est-ce que la mer va bientôt remonter ?

—Parfaitement, répond le loup de mer, dès que madame va entrer dans l'eau.

**

Au collège :

—Retenez bien ceci : le poète anglais Milton, qui a composé le célèbre poème, le *Paradis perdu*, était aveugle. Maintenant, élève Patouillet, pouvez-vous me dire qu'elle était l'infirmité de Milton ?

—Oui, monsieur ; celle d'être poète.

Le *Pater* de François Coppée, de l'Académie française, est une œuvre poétique de haute volée. L'auteur y atteint les hauteurs les plus élevées du Parnasse. Prix : 10 cts. G.-A et W. Dumont, 1826, rue Sainte-Catherine.